

FAR 2018 du canton de Neste-Aure-Louron : 869 000 € de soutien du Département pour les communes

Mercredi 30 mai s'est déroulée, à la salle des fêtes de La Barthe-de-Neste, la réunion de répartition du Fonds d'Aménagement Cantonal (FAR) du canton de Neste-Aure-Louron. La cinquantaine de Maires du canton présents à cette occasion ont d'abord été accueillis par Maurice LOUDET, Maire de La Barthe-de-Neste. Excusant sa suppléante Chantal COLOMBATTO, retenue par d'autres engagements, Maryse BEYRIE a tout d'abord tenu à rappeler l'importance de cette aide financière et ses conditions d'attribution, avant d'exposer pour chacune des communes le soutien financier apporté par le FAR. L'occasion pour elle de souligner que cette répartition s'effectue plus tardivement que les années précédentes en raison de la prise de poste de la nouvelle Sous-Préfète et d'une volonté commune de pouvoir aligner au mieux le soutien du Département au regard de l'aide de l'Etat.



Maryse BEYRIE et Michel PELIEU, Conseillers Départementaux du canton de Neste-Aure-Louron, aux côtés de Maurice LOUDET, Maire de La Barthe-de-Neste

Pour rappel, le Fonds d'Aménagement Rural est une aide annuelle accordée par le Département pour tout investissement ou équipement supérieur à 1 000 € HT, en direction des communes de moins de 2 000 habitants. Sa programmation est effectuée par les Conseillers Départementaux en partenariat avec les Maires du canton qui, chaque année, peuvent solliciter l'aide financière du Département pour les projets qu'ils souhaitent mener à bien à l'échelle de la commune. Pour 2018, l'enveloppe globale consacrée au canton s'élève à 869 000 €.

Après avoir remercié le Maire de La Barthe-de-Neste pour son accueil, le Président du Département et Conseiller Départemental du canton, Michel PELIEU, est revenu sur les derniers dossiers d'actualité du Département, à commencer par le volet budgétaire. Il a ainsi pu rappeler l'attachement du Département à ces aides au développement local, dans un contexte budgétaire contraint qui voit pourtant le Département maintenir une politique d'investissement à hauteur de 60M€, le tout sans augmenter la fiscalité pour la sixième année consécutive. Michel PELIEU est ensuite revenu sur les contraintes financières mises en place

par l'Etat, ainsi que sur le rôle central joué par le Département au niveau des aides de solidarités qui ne cessent de représenter un investissement de plus en plus important, évalué cette année à 92M€. Revenant sur la non-compensation par l'Etat de ces aides en direction des personnes âgées, handicapées ou sans emploi, il a également évoqué les mesures mises en place dans le cadre de l'accueil des Mineurs Non Accompagnés. Michel PELIEU a également tenu à faire un point sur la question de la mise en place du Très Haut-Débit dans tout le Département, grâce au partenariat noué avec Orange et prévoyant le raccordement de l'ensemble des communes des Hautes-Pyrénées d'ici 2023.

Un débat s'est ensuite engagé avec l'assistance où furent notamment abordées des questions liées à la couverture du territoire du canton en téléphonie mobile, aux concessions hydro-électriques, aux projets transfrontaliers, aux arrêtés pris par le Département afin de limiter la circulation des camions dans la vallée, ou bien encore au projet du Gouvernement de réintroduire des ours dans les Pyrénées, suscitant une opposition des acteurs de terrain.



Les Maires du canton de Neste-Aure-Louron

Cette réunion s'est clôturée autour d'un instant de convivialité qui a permis de prolonger les débats.